

## **COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2024**

Nombre de membres en exercice : 13  
Présents et représentés : 12

L'an deux mil vingt-quatre le 5 novembre à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 29/10/2024, et sous sa présidence.

**Présents** : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE adjoints, Céline TARDY, Florian CHAYS, Vincent RONAT, Stéphanie BOURNHONNET, Cécile DUPARC, Raffaele SIBIO, conseillers.

**Procuration** : Phil FUHRMANN à Philippe SAUTIER.

**Absents** : Phil FUHRMANN et Jonathan DUPARC  
A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

*Le compte-rendu du 24 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.*

### **1. Personnel Communal – Instauration du RIFSEEP – Modification :**

M. le Maire explique qu'un projet de délibération instaurant l'ajout des grades de Rédacteur et d'Adjoint d'animation Territorial à la délibération initiale, a été transmis, pour avis, au comité social du CDG 74, pour sa séance du 3 octobre 2024. L'assemblée, à l'unanimité, approuve l'ajout de ces deux grades et les montants proposés correspondants.

### **2. Classe découverte – demande de subvention :**

Monsieur le Maire informe que l'équipe enseignante des classes de CP-CE1 et CM1-CM2 souhaite organiser une classe découverte à Combloux du 16 au 20 juin 2025.

Il présente le budget prévisionnel transmis par la directrice de l'école. Le projet concerne 44 élèves et l'aide sollicitée est de 2 200 €.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de verser une participation à la coopérative scolaire de l'école de Jonzier-Epagny d'un montant de 2 200 €.

### **3. PLU – Approbation de la Déclaration de Projet valant Mise En Compatibilité n°1 :**

Dans le cadre de la déclaration de projet valant mise en compatibilité (DPMEC) du PLU n°1, M. le Maire présente le devis proposé par l'urbaniste M. BIAYS d'un montant de 6 875 € HT. L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette proposition.

### **4. Divers :**

#### **Intercommunalité :**

Suite à la démission de M. CRASTES, c'est M. Florent BENOIT, qui a été élu Président de la Communauté de Communes du Genevois. Michel MERMIN a été élu 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Le Conseil communautaire et le bureau des Maires seront organisés le 2 décembre à la mairie de Jonzier-Epagny.

#### **Urbanisme - Etude des dossiers :**

##### **Certificats d'urbanisme d'information :**

**NOTAFRONTIERE** : Propriété Henri DUPARC – Vigny - parcelles B 379, 1338, 1340 et 1342 - avis favorable.

### **Déclarations préalables :**

CARTAL Loïc : réalisation d'un abri de jardin – 276 Route du Champ à la Moine - parcelle B 1715 – avis favorable.

GORGETTE-AVELINE Audran : construction d'un abri voiture de moins de 20 m<sup>2</sup> – 103 Vy Coquard – parcelle B 315 – demande de pièce complémentaire concernant la récupération et le traitement des eaux pluviales.

PAILLION Franck : Modification d'une fenêtre – 232 Route de Novéry – parcelle B 1202 – avis favorable.

### **Permis de construire :**

MERY Gustave : construction d'un couvert à véhicules - Passage des Artisans – parcelle B 1078 – avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

### **Projet de permis de construire :**

SAS EROS : construction de trois logements individuels groupés – Chemin de la Corbaline – Vigny – ce projet, compte tenu de sa spécificité, sera transmis au service instructeur afin de s'assurer de sa faisabilité.

### **Social – Communication :**

Octobre Rose : La matinée sportive a réuni 100 marcheurs et environ 40 vélos. La commune remercie les Jardins du Salève et le GAEC Au Coucher du Salève pour les lieux de ravitaillement et l'Association culturelle pour le pot.

Concernant les manifestations du 19 octobre, le repas dansant prévu le midi a été annulé. La soirée musicale, a, quant à elle, réuni peu de personnes avec seulement 30 entrées vendues et un coût de 300 € pour l'animateur, soit un bénéfice pour cette soirée de 40 €. L'équipe ne cache pas sa déception mais a d'ores et déjà de nouveaux projets pour l'édition 2025. L'auberge de la Goutte d'Or, qui devait offrir les lasagnes du repas du midi, a pris à sa charge le coût des pains à panini.

Ces actions ont permis de rassembler la somme totale de 800 € qui sera versée à l'association Ruban Rose

M. le Maire tient à remercier tous les participants et partenaires qui ont contribué à cette bonne cause.

Jeunes : La soirée Halloween a rassemblé 50 adultes et beaucoup d'enfants le 31 octobre dernier.

Sortie Walibi : Elle a été organisée le 2 novembre dernier, une journée agréable avec 18 jeunes et un mélange des âges apprécié.

Foyer de Minzier : le foyer des jeunes de Minzier, qui accueille les adolescents de 11 à 15 ans domiciliés sur Jonzier, Savigny et Minzier, n'est fréquenté que par 4 jeunes. Il est envisagé de changer le jour d'ouverture au mercredi au lieu du samedi.

11 Novembre : La cérémonie commémorative de l'Armistice est prévue à 11h au monument aux morts en présence des Baracoins et des scolaires pour la musique et un chant.

19 décembre : Marché de Noël avec les producteurs et le passage des tracteurs illuminés.

### **Scolaire :**

Conseil d'Ecole : Il s'est déroulé le 5 novembre. Pas de remarques particulières de la part des parents délégués.

Les retours sur la qualité des repas proposés par la société SHCB sont positifs et les enfants apprécient de manger dans les plateaux.

**Travaux - Environnement :**

Nids de poule : Il a été demandé un devis à la société ENROBALP pour boucher les nids de poule notamment sur le hameau de Vigny. Le coût est estimé à 6 000 € HT.

Projets : Deux projets devaient être initiés en 2024 : des WC publics et une pergola à l'auberge communale, cependant, faute de budget, ils n'ont pas pu être réalisés. Selon les financements possibles, ils seront réétudiés en 2025.

Terrain de foot : la première tranche comprenant la réalisation d'un nouveau terrain est terminée. Son inauguration aura lieu au printemps 2025. La seconde, quant à elle, faute de financement, ne pourra pas être réalisée à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire**  
**M. MERMIN**

**Le secrétaire de séance**  
**Philippe SAUTIER**

***Signé***